

Campagne 2025 de promotion interne dans le corps de PR (repyramidage)

Mois	Jour	Opérations
au plus tard le 4 avril 2025		Réunions du conseil d'administration en vue de répartir par discipline (ou dans deux sections relevant du même groupe) les possibilités allouées à l'établissement pour la session 2025
		Adoption des lignes directrices de gestion au niveau de l'établissement (le cas échéant)
avril 2025	4 à 17 h	Date limite de saisie du nombre de promotions par section dans ELECTRA par les établissements
	14 à 10 h	Ouverture de l'application ELECTRA pour le dépôt des demandes de promotions internes dans le corps de PR
	14 à 10 h	Début de vérification de la recevabilité des demandes par les établissements
	25 à 16 h	Fermeture de l'application ELECTRA pour le dépôt des demandes de promotions internes dans le corps de PR
	30 à 17 h	Fin de vérification de la recevabilité des demandes par les établissements
mai 2025	5 à 10 h	Réunions des sections du CNU et du CNAP en vue de rendre les avis sur les demandes de promotions internes
juin 2025	3 à 17 h	
	4 juin au 3 juillet	Réunions des comités de promotion en vue de rendre les avis sur les demandes de promotions internes et auditions des candidats ayant obtenu les avis les plus favorables. Afin de respecter le délai d'envoi des convocations aux candidats, un délai minimum de 3 semaines et requis entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} réunion. En cas de délai inférieur les documents issus de la 1 ^{ère} réunion seront à transmettre à la DRH à l'issue de la 1 ^{ère} réunion.
juillet 2025	7 juillet	Retour des documents issus des réunions à la DRH pour le 7 juillet pour vérification et transmission à l'AG
	Du 7 au 9 juillet	Proposition de nomination par les chefs d'établissement
	9 juillet à 17 h	Date limite de saisie des avis et des propositions de nomination dans l'application ELECTRA
	11 juillet	Date limite d'envoi au Ministère des pièces à joindre pour la publication des décrets de nomination